



Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi

CONTACT PRESSE :

Sophie Lanternier

s.lanternier@sde35.fr

02 99 23 98 38

Inauguration de la centrale solaire de Bréal-sous-Montfort

Lundi 14 juin 2021
à 11h00

La nouvelle salle de sport de la commune de Bréal-sous-Monfort a été conçue, selon le souhait de l'équipe municipale, de façon éco-responsable. Une toiture photovoltaïque de 600 mètres carrés a été installée sur le toit de la salle de sport. Ce lundi 14 juin, à 11H00, la toiture est officiellement inaugurée en présence des partenaires du projet, à savoir l'équipe municipale, la SEM Énerg'iv et l'entreprise Émeraude Solaire.

La capacité de la centrale solaire

La toiture a été équipée de 307 panneaux photovoltaïques monocristallins Hanwha Q-Cells Q.Peak DUO-G5 325WC sur une surface de 600 mètres carrés, soit l'équivalent de la surface d'un court de tennis.

Ces panneaux solaires produiront annuellement 95 MWh, soit l'équivalent de la consommation d'une vingtaine de logements bréalais.

La centrale a été mise en service le 14 avril dernier et a déjà injecté 25MWh sur le réseau.

Un projet clé en main pour la commune de Bréal-sous-Monfort

C'est la Société d'Economie Mixte Énerg'iv qui accompagne le projet depuis ses débuts et qui assurera l'exploitation et la maintenance de la centrale pendant 20 ans.

Outil au service des territoires, Énerg'iv a pour mission d'accompagner les collectivités locales pour développer les énergies renouvelables.

C'est pourquoi Énerg'iv a conçu un projet clé en main pour favoriser la solarisation des bâtiments communaux sans coût et investissement financier et humain pour les communes. Il s'agit d'un modèle en tiers investissement : la commune met à disposition un site, et ensuite Énerg'iv investit et exploite ce site.

Énerg'iv devient donc propriétaire de l'installation via un contrat de mise à disposition. En contrepartie, Énerg'iv réalise les études préalables, assure le financement des installations, se charge du suivi des travaux avec l'entreprise qu'il sélectionne et assure enfin la maintenance et l'exploitation de la centrale pendant une durée de 20 ans.

Pour ce projet, les travaux ont été confiés à Émeraude Solaire, une entreprise basée à Saint-Malo. Énerg'iv a investi 110 470 euros.





Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi

CONTACT PRESSE :

Sophie Lanternier

s.lanternier@sde35.fr

02 99 23 98 38

Inauguration de la centrale solaire de Bréal-sous-Montfort

Lundi 14 juin 2021
à 11h00

Produire de l'électricité photovoltaïque renouvelable sur la toiture de ses bâtiments communaux

Pour faciliter la modélisation du projet, chaque centrale solaire est de même dimension, soit environ 600 mètres carrés avec une puissance de 100kWc. Energ'iv intervient sur un bâtiment neuf ou bien sur un bâtiment avec réhabilitation de toiture. Un travail est réalisé dès l'avant-projet, avec la maîtrise d'œuvre afin de s'assurer de la compatibilité entre le bâtiment et une centrale photovoltaïque.



Une première réalisation et d'autres à venir !

L'objectif pour Energ'iv est de donner la possibilité à toutes les communes d'Ille-et-Vilaine qui le souhaitent d'être producteur d'énergie grâce à leurs toitures communales. Quatre nouvelles centrales photovoltaïques seront mises en service au cours du mois de juin (salles de sport à Gévezé et Noyal-sur-Vilaine, pôle sud de Fougères, centre technique municipal de Paimpont). Une soixantaine de projets sont actuellement en développement sur le département.

Energ'iv en bref

Le Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE35 - acteur public des énergies regroupant toutes les communes du département d'Ille-et-Vilaine) a créé en septembre 2018 la Société d'Économie Mixte Locale (SEML) Energ'iv avec le Conseil Départemental, Rennes Métropole, la Banque des Territoires et 3 partenaires bancaires locaux (Caisse d'Épargne, Crédit Agricole et Crédit Mutuel Arkéa). L'objectif d'Energ'iv est de massifier le développement des projets d'énergies renouvelables sur le département d'Ille-et-Vilaine, de favoriser l'acceptation des projets en intégrant systématiquement une démarche de concertation le plus en amont possible, et en favorisant l'investissement citoyen dès que les projets le permettent.

www.sde35.fr/decouvrez-energiv